



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS

Office fédéral de la protection de la population OFPP



Konferenz der kantonalen Gesundheits-
direktorinnen und -direktoren

Conférence des directrices et directeurs
cantonaux de la santé

Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali della sanità

Haus der Kantone
Speichergasse 6, CH-3001 Bern

+41 31 356 20 20
office@gdk-cds.ch

www.gdk-cds.ch

Communiqué de presse

Date : 17 février 2026

Embargo :

Incendie à Crans-Montana : mise en place d'une coordination nationale pour le rapatriement des patients en Suisse

Leur état de santé s'étant amélioré, les premiers blessés de Crans-Montana ont pu quitter les centres spécialisés à l'étranger pour être transférés en Suisse afin d'y suivre une rééducation. La Confédération, les cantons et les institutions concernées se concertent afin de garantir le meilleur suivi possible lors du rapatriement et de répondre au mieux aux besoins des patients et de leurs proches.

Au mois de janvier, deux « Swiss Contact Teams » se sont rendues dans des cliniques spécialisées en Allemagne, en Belgique, en France et en Italie pour rendre visite à tous les patients de nationalité suisse ou domiciliés en Suisse.

Pour chacun d'entre eux, il a été possible d'estimer la date du rapatriement et l'ampleur du suivi médical en Suisse. Alors que certaines personnes soignées à l'étranger sont encore dans un état critique, d'autres pourront être rapatriées ou sortir de l'hôpital ces prochains jours. Les retours en Suisse s'étaleront sur une période relativement longue, ce qui permettra de mettre en place les capacités nécessaires.

Outre les retours de l'étranger, il convient également de planifier les transferts depuis les hôpitaux suisses de soins aigus vers les centres de réadaptation et de mettre à disposition les ressources requises.

Concertation étroite entre la Confédération, les cantons et les institutions concernées

Le rapatriement depuis l'étranger est géré sur le plan opérationnel par un comité médical. Celui-ci est composé d'experts issus de centres de traitement des brûlés et de cliniques de réadaptation suisses ainsi que d'autres spécialistes et rattaché à la Centrale nationale d'alarme (Office fédéral de la protection de la population). Le processus de transfert prévoit que le comité médical assure le contact avec les centres de grands brûlés européens et coordonne ensuite le transport et l'admission dans un établissement en Suisse. La plupart des blessés seront d'abord transférés dans un hôpital spécialisé, puis dans une clinique de réadaptation.

La coordination stratégique et politique des capacités de réadaptation est assurée par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), avec la participation des cantons, des services fédéraux et des centres de réadaptation concernés.

Les cliniques de la Suva à Bellikon et à Sion, spécialisées dans la réadaptation des blessés gravement brûlés, augmentent actuellement leurs capacités tout en veillant à ce que des places restent disponibles pour les patients victimes d'autres accidents. Il semble que toutes les personnes de nationalité suisse ou domiciliées en Suisse pourront effectuer leur réadaptation dans le pays. Outre les soins médicaux, elles bénéficieront d'une prise en charge psychologique.

Grande solidarité internationale

Immédiatement après la catastrophe de Crans-Montana, le 1^{er} janvier 2026, de nombreux pays européens ont proposé leur aide dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne (UCPM), mettant à disposition des places dans des établissements spécialisés, des équipes médicales et des moyens de transport pour les blessés. Grâce à la Centrale nationale d'alarme, qui sert de point de contact, 38 personnes ont pu être transférées vers des hôpitaux en Allemagne, en Belgique, en France et en Italie.

Actuellement, 36 patients, dont 16 de nationalité suisse et 5 de nationalité étrangère avec domicile en Suisse, sont traités à l'étranger. Sur les 36 personnes, 5 sont hospitalisées en Allemagne, 3 en Belgique, 16 en France et 12 en Italie.

À l'heure actuelle, 31 blessés sont pris en charge en Suisse. Parmi eux, 22 se trouvent dans des hôpitaux et 9 dans des cliniques de réadaptation (chiffres au 16 février 2026).

Contact / renseignements :

Tobias Bär, responsable communication CDS

+41 31 356 20 39

tobias.baer@gdk-cds.ch

Communication OFPP

+41 58 467 03 92

media@babs.admin.ch

Éditeurs

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)

Office fédéral de la protection de la population (OFPP)

Liens :

[Crans-Montana : la réadaptation des patients brûlés](#)